

## Demande de Permis d'aménager comprenant ou non des constructions et/ou des démolitions



## ☐ Permis de construire

comprenant ou non des démolitions

Pour les demandes de permis de construire de maisons individuelles et de leurs annexes, vous pouvez utiliser le formulaire spécifique cerfa n° 13406\*01

- Informations nécessaires à l'instruction du permis
- Informations nécessaires au calcul des impositions
- Informations nécessaires en application de l'article R. 431-34 du code de l'urbanisme

- · Vous réalisez un aménagement (lotissement, camping, aire de stationnement, parc d'attraction, terrain de sports ou loisirs,...)
- Vous réalisez une nouvelle construction
- Vous effectuez des travaux sur une construction existante
- Votre projet d'aménagement ou de construction comprend des démolitions

Pour savoir précisément à quelle formalité sont soumis vos travaux et aménagements, vous pouvez vous reporter à la notice explicative ou vous renseigner auprès de la mairie du lieu de votre projet.

Cadre réservé à la mairie du lieu du projet							
PC ou PA Dpt Commune Année N° de dossier							
La présente demande a été reçue à la mairie							
le Cachet de la mairie et signature du receveur							
Dossier transmis :  a l'Architecte des Bâtiments de France au Directeur du Parc National							

3 1		au Directeur du Parc National
Si la demande est présentée par plusie	re ci-dessous sera eurs personnes, indic on seront notifiées au	le titulaire de la future autorisation et le redevable des taxes d'urbanisme quez leurs coordonnées sur la fiche complémentaire. u demandeur indiqué ci-dessous. Une copie sera adressée aux autres demandeurs, qui nsables du paiement des taxes.
Vous êtes un particulier	Madame $\Box$	Monsieur
Nom :		Prénom :
Vous êtes une personne morale		
Dénomination :		Raison sociale :
N° SIRET :		பட்பட்ட Catégorie juridique : டபட்பட்
Représentant de la personne mor	ale : Madame 🗖	Monsieur
Nom :		Prénom :
2 - Coordonnées du dem		
*Adresse : Numéro :	Voie :	·

2 - Coordonnées du dema	ındeur			
*Adresse : Numéro :	Voie :			
Lieu-dit :		Localité :		
Code postal :	BP : L L Cec	dex :		
Si le demandeur habite à l'étranç	ger : Pays :		Divisi	on territoriale :
Si vous souhaitez que les courrie veuillez préciser son nom et ses		•		pient adressés à une autre personne, Personne morale
Nom :		Pre	nom :	
OU raison sociale :				
Adresse : Numéro :	Voie :			
Lieu-dit :		Localité :		
Code postal :	BP : L L Cec	dex :		
Si le demandeur habite à l'étran	ger : Pays :		Divisi	on territoriale :
Téléphone :			indiquez l'indica	atif pour le pays étranger :
☐ J'accepte de recevoir par cou	urrier électronique l	les documents	transmis en cour	rs d'instruction par l'administration à

J'ai pris bonne note que, dans un tel cas, la date de notification sera celle de la consultation du courrier électronique ou, au plus tard, celle de l'envoi de ce courrier électronique augmentée de huit jours.

3 - Le terrain					
* 3.1 - Localisation du (ou des) terrain(s) Les informations et plans (voir liste des pièces à joindre) que vous fournissez doivent permettre à l'administration de localiser précisément le (ou les) terrain(s) concerné(s) par votre projet Le terrain est constitué de l'ensemble des parcelles cadastrales d'un seul tenant appartenant à un même propriétaire Adresse du (ou des) terrain(s)					
Numéro : Voie :					
Lieu-dit :Localité :					
Code postal : BP : Cedex :					
Références cadastrales : section et numéro¹ (si votre projet porte sur plusieurs parce	elles cadastral	es, veuillez	indiquer les pre-		
mières ci-dessous et les suivantes sur une feuille séparée) :					
Superficie du (ou des) terrain(s) (en m²) :					
3.2 - Situation juridique du terrain (ces données, qui sont facultatives, peuvent toutefo	ois vous perme	ettre de faire	e valoir des droits à		
construire ou de bénéficier d'impositions plus favorables)  Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ?	Oui 🗖	Non 🗖	Je ne sais pas $\Box$		
Le terrain est-il situé dans un lotissement ?	Oui 🖵		Je ne sais pas		
Le terrain est-il situé dans une Zone d'Aménagement Concertée (Z.A.C.) ?	Oui 🗖		Je ne sais pas		
Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain (Association Foncière Urbain) ?	Oui 🗖		Je ne sais pas		
Si votre terrain est concerné par l'un des cas ci-dessus, veuillez préciser, si vous les corsation, les numéros et les dénominations :			sision ou d'autori-		
3.3 - Terrain issu d'une division de propriété Si votre terrain est issu de la division d'une propriété bâtie effectuée il y a moins de 10 ans, demandez à la mairie si le plan local d'urbanisme comporte une règle limitant vos droits à construire, instituée antérieurement à la date de la division. Si cette règle existe, le vendeur doit vous avoir remis une attestation indiquant la surface des constructions déjà établies sur l'autre partie du terrain.  Indiquez cette surface (en m²): et la superficie du terrain avant division (en m²): ou joignez à votre demande une copie de l'attestation					
4 - À remplir pour une demande concernant un projet d'aménage Si votre projet ne comporte pas d'aménagements, reportez-vous directement au cadre 5 (p		ruction)			
*4.1 - Nature des travaux, installations ou aménagements envisagés (cochez la ou	-		ntes)		
Quel que soit le secteur de la commune					
<ul> <li>□ Lotissement</li> <li>□ Remembrement réalisé par une association foncière urbaine libre</li> </ul>					
☐ Terrain de camping					
Parc résidentiel de loisirs ou village de vacances  Aménagement d'un terrain pour la pratique de sports ou de loisirs motorisés					
☐ Aménagement d'un parc d'attraction ou d'une aire de jeux et de sports					
<ul> <li>Aménagement d'un golf</li> <li>Aires de stationnement ouvertes au public, dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou</li> </ul>					
de résidences mobiles de loisirs  Contenance (nombre d'unités) :					
Travaux d'affouillements ou d'exhaussements du sol :					
• Superficie (en m²) :					
Profondeur (pour les affouillements):					
Hauteur (pour les exhaussements) :					
Dans les secteurs protégés Aménagement situé dans un espace remarquable ou milieu du littoral identifié dans un document d'urbanisme comme devant être					
protégé¹: ☐ Chemin piétonnier ou objet mobilier destiné à l'accueil ou à l'information du public	lorsau'ils sor	nt nécessair	es à la destion ou		
<ul> <li>à l'ouverture au public de ces espaces ou milieux</li> <li>Aménagement nécessaire à l'exercice des activités agricoles, de pêche et de culture marine ou Aménagement situé dans un secteur sauvegardé¹:</li> </ul>	•				
☐ Création d'une voie ☐ Travaux ayant pour effet de modifier les caractéristiques d'une voie existante					
☐ Création d'un espace public					
Aménagement situé dans un site classé ou une réserve naturelle 1 :  Création d'un espace public					

<sup>1</sup> En cas de besoin, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie

Courte description de votre projet ou de vos travaux :		
*Superficie du (ou des) terrain(s) à aménager (en m²) :		
Si les travaux sont réalisés par tranches, veuillez en préciser le nombre et leur contenu :		
		$\overline{}$
4.2 - À remplir pour une demande concernant un lotissement		
*Nombre maximum de lots projetés : *Surface hors œuvre nette (SHON) maximale envisagée (en m²) :		
*Si votre projet de lotissement se situe dans une commune non dotée de plan local d'urbanisme (PLU) ou c	l'un documen	t
en tenant lieu (plan d'occupation des sols, plan de sauvegarde et de mise en valeur, plan d'aménagement de		
indiquez la surface hors œuvre brute (SHOB) maximale envisagée (en m²)		
*Comment la constructibilité globale sera-t-elle répartie ?  Par application du coefficient d'occupation du sol (COS) à chaque lot		
Conformément aux plans ou tableaux joints à la présente demande		
🗖 La constructibilité sera déterminée à la vente de chaque lot. Dans ce cas, le lotisseur devra fournir un certificat aux	constructeurs.	
*Le projet fait-il l'objet d'une demande de travaux de finition différés ?	Oui 🗖	Non 🗖
si oui, quelle garantie sera utilisée ?		
consignation en compte bloqué <b>ou</b> garantie financière d'achèvement des travaux <b>o</b>		
joindre la convention	Oui 🗖	Non 🗖
*Le projet fait-il l'objet d'une demande de vente ou location de lots par anticipation ?		$\overline{}$
4.3 - À remplir pour l'aménagement d'un camping ou d'un autre terrain aménagé en vue de l'héberge	ment touristi	que
*Nombre maximum d'emplacements réservés aux tentes, caravanes ou résidences mobiles de loisirs :		
*Nombre maximal de personnes accueillies :		
Implantation d'habitations légères de loisirs (HLL)  Nombre d'emplacements réservés aux HLL :		
Surface hors œuvre nette (SHON) prévue, réservée aux HLL :		
Lorsque le terrain est destiné à une exploitation saisonnière, veuillez préciser la (ou les) période(s) d'exploita	ation :	
*Agrandissement ou réaménagement d'une structure existante?	Oui 🗖	Non 🗖
Si qui ioindre un plan indiquant l'état actuel et les aménagements		J

5 - À remplir pour une demande comprenant	un projet de construction				
5.1 - Architecte					
*Vous avez eu recours à un architecte : Oui  Non  Non					
Si oui, vous devez lui faire compléter les rubriques ci-dessous	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •				
Nom de l'architecte :					
Numéro :Voie :					
Lieu-dit : Local					
Code postal: BP: Cedex:					
N° d'inscription sur le tableau de l'ordre :					
Conseil Régional de :					
Téléphone : ou Téléco	opie:				
Adresse électronique :	@				
En application de l'article R. 431-2 du code de l'urbanisme, j'ai pris premier du titre premier du livre premier du code de la constructior règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce	connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre n et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les code.				
Signature de l'architecte :	Cachet de l'architecte :				
Si vous n'avez pas eu recours à un architecte (ou un agréé en					
Je déclare sur l'honneur que mon projet entre dans l'une des s	situations pour lesquelles le recours à l'architecte n'est pas obligatoire.				
5.2 - Nature du projet envisagé					
☐ Nouvelle construction					
☐ Travaux sur construction existante					
Le terrain doit être divisé en propriété ou en jouissance av	vant l'achèvement de la (ou des) construction(s)				
*Courte description de votre projet ou de vos travaux :					
*5.3 - Surface hors œuvre brute (SHOB)					
Si votre projet de construction se situe dans une commune non dotée de plan local d'urbanisme (PLU) ou d'un document en tenant lieu					
(plan d'occupation des sols, plan de sauvegarde et de mise en valeur, plan d'aménagement de zone), indiquez la surface hors œuvre					
brute (SHOB) totale du projet					
SHOB des travaux de construction (en m²) :					

<sup>2</sup> Vous pouvez vous dispenser du recours à un architecte (ou un agréé en architecture) si vous êtes un particulier ou une exploitation agricole à responsabilité limitée à 2 vous pouvez vous disperser du récours à un architecte (ou un agrée en achitecture) si vous étés un particulier ou une exploitation agrée en achitecture) si vous étés un particuler ou une exploitation au sage autre qu'agricole dont la surface de plancher hors œuvre nette n'excède pas 170 m²;

- Une extension de construction à usage autre qu'agricole dont la surface de plancher hors œuvre nette, cumulée à la surface existante, n'exède pas 170 m²;

- Une construction à usage agricole dont la surface de plancher hors œuvre brute n'excède pas 800 m²;

- Des serres de production dont le pied-droit a une hauteur inférieure à 4 m et dont la surface de plancher hors œuvre brute n'excède pas 2000 m².

5.4 - Informations comp	lémentaires						
Nombre total de logeme	nts créés :ı			dont individu	els: படட	→ dont collecti	fs:
<ul> <li>Répartition du nombre to</li> </ul>	otal de logemen	t créés par ty <sub>l</sub>	pe de financeme	ent :			
Logement Locatif Social _	Acce	ession Sociale	(hors prêt à taux	zéro) படப	Prêt à tau	ıx zéro 📖 📖	
Autres financements :							
◆ Mode d'utilisation princ			_	_		_	
Occupation personnelle (part					Vente (		Location 🖵
S'il s'agit d'une occupation	•	•				_	e secondaire 🔲
Si le projet porte sur une an		n, veuillez pré	ciser: Piscine L	☐ Garage ☐	<b>V</b> éranda (	L F	Abri de jardin 🔲
☐ Autres annexes à l'habit							
Si le projet est un foyer o				<b>.</b>		_	
Résidence pour personnes à	-		pour étudiants		ce de tourisme (		
Résidence hôtelière à vocat	ion sociale 🖵	Rés	sidence sociale 🖣		Résidence	pour personnes	handicapées 🖵
Autres, précisez :			L				
Nombre de chambres co	-		-				
◆ Répartition du nombre d					alà aga	. 4 plàgas at a	alue .
1 pièce 2 pièc					Dieces [] [	o pieces et l	Jius [ [ ]
◆ Nombre de niveaux du b	•						
• Indiquez si vos travaux c	•	iamment :	Crástica	alo missossissossis	ا معناه المعاملية		
Extension  Su	rélévation 🗖		Creation	de niveaux sup	piementaires		
5.5 - Construction périod	diquement dém	ontée et ré-i	nstallée				
Période(s) de l'année dura	int laquelle (lesc	juelles) la con	struction doit êt	re démontée :			
*F / Destination des		4					
*5.6 - Destination des o	constructions e		s <b>surraces</b> ers œuvre nettes	<sup>3</sup> (SHON) en m	1 <sup>2</sup>		
	SHON	SHON	SHON	SHON	SHON	SHON	SHON
Destinations	existantes avant travaux	construites (B)	créées par transformation de	créées par changement de	démolies ou transformée	supprimées par changement	totales = A+B+C+D-E-F
	(A)		SHOB en SHON <sup>4</sup> (C)	destination⁵ (D)	en SHOB <sup>6</sup> (E)	de destination <sup>5</sup> (F)	
5.6.1 - Habitation			(0)	(5)	(=)	(1)	
l							
5.6.2 - Hébergement hôtelier							
5.6.3 - Bureaux							
5.6.4 - Commerce							
5.6.5 - Artisanat <sup>7</sup>							
5.6.6 - Industrie							
5.6.7 - Exploitation agricole ou forestière							
5.6.8 - Entrepôt							
5.6.9 - Service public ou d'intérêt collectif							
5.6.10 - SHON Totales (m <sup>2</sup> )							
♦5.7 - Information sur la	destination de	s construction	ons futures en d	cas de réalisat	ion au bénéfic	ce d'un service	public
ou d'intérêt collectif :	Transport 🗖 🛭 🛭	Enseignement	et recherche	<b>1</b>	ction sociale [		
Ouvrad	ge spécial 🗖		Santé 🗆	Cu	ılture et loisir (	<b>_</b>	J
	- •						

<sup>3</sup> Vous pouvez vous aider de la fiche d'aide pour le calcul des surfaces.

La Surface Hors Œuvre Brute (SHOB) d'une construction est égale à la somme des surfaces de plancher de chaque niveau de la construction, calculée à partir du nu extérieur des murs de façade, y compris les combles et les sous-sols non aménageables, les balcons, les loggias, les toitures-terrasses accessibles. La Surface Hors Œuvre Nette (SHON) est obtenue après déduction de la surface des combles et sous-sols non aménageables, des surfaces non closes, des surfaces de stationnement, des surfaces des bâtiments agricoles, des serres de production (Article R.112-2 du Code de l'urbanisme).

<sup>4</sup> Par exemple la transformation d'un garage (qui constitue uniquement de la SHOB) en pièce habitable (qui constitue de la SHON).

<sup>5</sup> Le changement de destination consiste à transformer une surface existante de l'une des neuf destinations mentionnées dans le tableau vers une autre de ces destinations. Par exemple : la transformation de surfaces de bureaux (5.6.3) en hôtel (5.6.2) ou la transformation d'une habitation (5.6.1) en commerce (5.6.4). 6 Par exemple la transformation d'une pièce habitable (qui constitue de la SHON) en garage (qui constitue uniquement de la SHOB). 7 L'activité d'artisan est définie par la loi n° 96 603 du 5 juillet 1996 dans ses articles 19 et suivants, « activités professionnelles indépendantes de production, de transformation, de réparation, ou prestation de service relevant de l'artisanat et figurant sur une liste annexée au décret N° 98-247 du 2 avril 1998 ».

		0,			
*5.8 - Stationnement					
Places de stationnement	Avant réalisation du projet	Après réalisation du projet			
Nombre de places de stationnement					
Surface hors œuvre brute des aires bâties de stationnement en m²					
Surface de l'emprise au sol des aires non bâties de stationnement en m²					
Places de stationnement affectées au projet Adresse(s) des aires de stationnement :	, aménagées ou réservées en dehors du te	errain sur lequel est situé le projet			
Nombre de places :					
Surface totale affectée au stationnement :	m², dont su	ırface bâtie (SHOB) :m²			
6 - À remplir lorsque le projet nécessite des démolitions  Tous les travaux de démolition ne sont pas soumis à permis. Il vous appartient de vous renseigner auprès de la mairie afin de savoir si votre projet de démolition nécessite une autorisation. Vous pouvez également demander un permis de démolir distinct de la présente demande.  Date(s) approximative(s) à laquelle le ou les bâtiments dont la démolition est envisagée ont été construits:					
<ul> <li>Démolition totale</li> <li>Démolition partielle</li> <li>En cas de démolition partielle, veuillez décrire les travaux qui seront, le cas échéant, effectués sur les constructions restantes :</li> </ul>					
◆ Nombre de logement démolis : □ □ □ □  • 7 - Fiscalité de l'urbanisme					

7.1 - Tableau des affectations (Informations complémentaires pouvant vous permettre de bénéficier d'impositions plus favorables)8

Surfaces hors œuvre nettes (SHON en m²)					
	Surface changeant de desti- nation (création de SHON) (A)	Surface nouvelle hors œuvre nette construite (B)	Totale après travaux = A+B		
7.1.1 - Habitation : - Locaux des exploitations agricoles à usage d'habitation des exploitants et du personnel					
- Locaux à usage de résidence principale					
- Locaux à usage de résidence secondaire					
7.1.2 - Locaux à usage des particuliers non utilisables pour l'habitation, ni pour aucune activité économique 9					
7.1.3 - Locaux des exploitations ou des coopératives agricoles constitutifs de SHON intéressant la production agricole ou une activité annexe à cette production 10					
7.1.4 - Hôtellerie : - Chambres et dégagements menant aux chambres					
- Autres locaux hôteliers non-affectés à l'hébergement (restaurants, etc)					
- Habitations légères de loisir					
- Locaux des villages de vacances et des campings					
7.1.5 - Constructions affectées à un service public ou d'utilité publique					

<sup>8</sup> En cas d'imprécision, vos locaux seront classés dans la catégorie « autres locaux » soit la 9º catégorie de l'article 1585 D I du code général des impôts 9 Il s'agit de locaux n'entrant pas dans la catégorie « usage principal d'habitation » (cellier en rez-de-chaussée, appentis, remise, bûcher, atelier familial, abri de jardin, abri et local technique de piscine,...) et de locaux non agricoles, non annexés à l'habitation mais de même nature (accueils d'animaux hors élevage, box à chevaux, remise...) 10 Exemple tel que local de vente des produits de l'exploitation situé dans les bâtiments de l'exploitation.

7.2 - Foires et salons Si votre projet consiste dans la réalisation de sites de foire ou de salons professionnels de face hors œuvre nette (SHON):  - des locaux d'exposition:	ou de palais des congrès, veuillez indiquer la surt à la tenue de réunions :m²			
7.3 - Plafond légal de densité (PLD)  Demandez à la mairie si un plafond légal de densité des constructions est institué dans votre terrain dépassent ce plafond. Si oui, indiquez ici la valeur du m² de terrain nu et lil Pour bénéficier le cas échéant de droits acquis, précisez si des constructions existant se démolies : Oui  Non si oui, indiquez ici la Surface Hors Oeuvre Nette (Source de la Surface Hor	ore :€ ur votre terrain avant le 1er avril 1976 ont été			
7.4 - Participation pour voirie et réseaux Si votre projet se situe sur un terrain soumis à la participation pour voirie et réseaux (PVR), indiquez les coordonnées du propriétaire ou celles du bénéficiaire de la promesse de vente, s'il est différent du demandeur  Madame				
*8 - Engagement du (ou des) demandeurs				
J'atteste avoir qualité pour demander la présente autorisation. 11  Je soussigné(e), auteur de la demande, certifie exacts les renseignements fournis.  J'ai pris connaissance des règles générales de construction prévues par le chapitre premier du titre premier du livre premier du code de la construction et de l'habitation et notamment, lorsque la construction y est soumise, les règles d'accessibilité fixées en application de l'article L. 111-7 de ce code.  Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette demande serviront au calcul des impositions prévues par le code de l'urbanisme.				
ALe:	Signature du (des) demandeur(s)			
Votre demande doit être établie en quatre exemplaires et doit être déposée à la mairie du lieu du projet.  Vous devrez produire : - un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe en périmètre protégé au titre des monuments historiques ; - un exemplaire supplémentaire, si votre projet se situe dans un site classé, un site inscrit ou une réserve naturelle ;				

- deux exemplaires supplémentaires, si votre projet se situe dans un cœur de parc national.

Si vous êtes un particulier : la loi n° 78 -17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux réponses contenues dans ce formulaire pour les personnes physiques. Elle garantit un droit d'accès aux données nominatives les concernant et la possibilité de rectification. Ces droits peuvent être exercés à la mairie. Les données recueillies seront transmises aux services compétents pour l'instruction de votre demande. Si vous souhaitez vous opposer à ce que les informations nominatives comprises dans ce formulaire soient utilisées à des fins commerciales, cochez la case ci-contre :  $\Box$ 

<sup>11</sup> Vous pouvez déposer une demande si vous êtes dans un des quatre cas suivants :

<sup>vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires;
vous avez l'autorisation du ou des propriétaires;
vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire;</sup> 

<sup>-</sup> vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.